

Communauté de Communes Ciate Bourgneuf Royère de Vassivière

DEPTU A LA PREFECTURE DE LA CREUSE

31 MARS 2017

SEANCE DU 23 MARS 2017

DEPARTEMENT DE LA CREUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES CIATE BOURGANEUF ROYERE DE VASSIVIERE
PROCES-VERBAL
RELATIF A L'ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 6.7

Nombre de conseillers en exercice : 6.7

Nombre de conseillers présents : 6.4






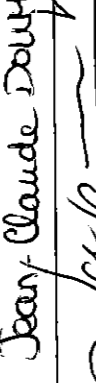

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille dix-sept, le 23 mars à 19 heures et 30 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à Saint Dizier Leyrenne sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Ciate Bourgneuf Royère de Vassivière le 16 mars 2017, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

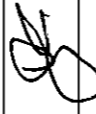
Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communaux titulaires :

COMMUNE	NOM, PRENOM	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
AHUN	PACAUD Patrick	X		
AHUN	BERNARD Sophie	X		
AHUN	JUILLET Alain	X		
AHUN	LAURENT Béatrice	X		
AHUN	CHAUSSECOURTE Jean-Philippe	X		
ARS	SARTY Denis	X		
AURIAT	SIMON-CHAUTEMPS Franck	X		
BANIZE	ESCOUBEYROU Luc	X		
BOSMOREAU LES MINES	SPRINGER Liliane	X		
BOURGANEUF	JOUHAUD Jean-Pierre	X		
BOURGANEUF	JOUANNETAUD Marinette	X		
BOURGANEUF	RIGAUD Régis	X		
BOURGANEUF	PIPIER Géraldine	X		
BOURGANEUF	SZCEPANSKI Laurent		X	Régis RIGAUD
BOURGANEUF	CAPS Carmen		X	Marinette JOUANNETAUD
BOURGANEUF	CHAPUT Gérard	X		
BOURGANEUF	LAGRAVE Annick	X		
BOURGANEUF	LALANDE Raymond	X		
BOURGANEUF	CHOMETTE Christian		X	Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
BOURGANEUF	POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène	X		
BOURGANEUF	SUCHAUD Michelle	X		
CHAMBERAUD	GIRON Michel	X		
LA CHAPELLE SAINT MARTIAL	COLON Isabelle		X	Nadine DESSECAUX

COMMUNE	NOM, PRENOM	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L.
CHAVANAT	DESLOGES Guy	X		
LE DONZEIL	SIMONET Claude	X		
FAUX MAZURAS	MAZIERE Jacques	X		
FRANSECHES	AUBERT Patrick	X		
JANAILLAT	GAUCHI Michel	X		
LEPINAS	PARAYRE Régis	X		
MAISONNISES	HYLAIRE Michèle	X		
MANSAT LA COURRIERE	DUGAY Jean-Pierre	X		
MASBARAUD MERIGNAT	ROYERE Joël		X	André (LEGRAND)
MAZEIRAT	MARTIN Christophe	X		
MONTBOUCHER	CHAUSSADE Daniel	X		
LE MONTEIL AU VICOMTE	MARTINEZ Didier	X		
MOUTIER D'AHUN	TRUNDE Jean-Claude	X		
PEYRABOUT	BRIGNOLI Jean-Paul	X		
PONTARION	DUMEYNIÉ Nadine	X		
LA POUGE	BUSSIERE Jean-Claude	X		
ROYERE DE VASSIVIERE	RABETEAU Raymond	X		
ROYERE DE VASSIVIERE	BATTUT Michèle	X		
SAINTE AMAND JARTOUDEIX	MEUNIER Jean-Dominique	X		
SAINTE AVIT LE PAUVRE	DEPATUREAUX Gilles	X		
SAINTE DIZIER LEYRENNE	PEROT Jean-Claude	X		
SAINTE DIZIER LEYRENNE	GUILLAUMOT Hervé	X		
SAINTE DIZIER LEYRENNE	SCAFONE Dominique	X		
SAINTE GEORGES LA POUGE	TOUZET Patrick	X		
SAINTE HILAIRE LA PLAINE	LAINÉ Joël	X		
SAINTE HILAIRE LE CHÂTEAU	GRENOUILLET Jean-Yves	X		
SAINTE JUNIEN LA BRÉGERE	CALOMINE Alain	X		
SAINTE MARTIAL LE MONT	LAGRANGE Serge	X		
SAINTE MARTIN CHÂTEAU	DERIEUX Nicolas	X		
SAINTE MARTIN SAINTE CATHERINE	PAMIES Jean-Michel	X		
SAINTE MICHEL DE VEISSE	DEFEMME Catherine	X		
SAINTE MOREIL	LEHERICY Joseph	X		
SAINTE PARDOUX MORTEROLLES	LABORDE Bernard	X		
SAINTE PIERRE BELLEVUE	PATEYRON Jean-Louis	X		
SAINTE PIERRE CHERIGNAT	GAUDY Sylvain	X		
SAINTE PRIEST PALUS	COUSSEIROUX Georges	X		

COMMUNE	NOM, PRENOM	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L.
SAINT YRIEIX LES BOIS	AUCOUTURIER Alex	X		
SARDENT	GAILLARD Thierry	X		
SARDENT	NOUAILLE Roselyne	X		
SARDENT	MOULINIER Christian	X		
SOUBREBOST	PATAUD Annick	X		
SOUS-PARSAT	CONCHON Michel	X		
THAURON	COUFFY Michel		X	Jean-Claude Douffy
VIDAILLAT	LAPORTE Martine	X		

Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes ne disposant que d'un seul titulaire : ces élus participent avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si, et seulement si, le délégué titulaire de leur commune est absent.

COMMUNE	NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT
ARS	HAUSSMANN Martine		
AURIAT	PARIS Gérard		
BANIZE	MALPELET Jean-François		
BOSMOREAU LES MINES	FRACASSO Guillaume		
CHAMBERAUD	FASSOT Francis		
LA CHAPELLE SAINT MARTIAL	DESSEAUME Nadine		
CHAVANAT	VALLAYES Gaël		
LE DONZEIL	DURANTON Dominique		
FAUX MAZURAS	LEGROS Jean-Bernard		
FRANSECHES	GIRALDIN Louis		
JANAILLAT	FAURY Patrice		
LEPINAS	JOUANNY Martine		
MAISONNISES	PENICAUD Albert		
MANSAT LA COURRIERE	THOMAS Nathalie		
MASBARAUD MERIGNAT	LEGRAND André		
MAZEIRAT	FURET Marie-Claude		
MONTBOUCHER	COULAUD Catherine		
LE MONTEIL AU VICOMTE	MEYER Christian		
MOUTIER D'AHUN	OCTOBRE Huguette		
PEYRABOUT	ORTEGA Jaime		
PONTARION	BEAUDEQUIN Gilbert		
LA POUGE	SUCHET Frédéric		
SAINTE AMAND JARTOUDEIX	LUMY Bernard		
SAINTE AVIT LE PAUVRE	TEILLARD Pascal		

COMMUNE	NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT
SAINT GEORGES LA POUGE	POITOU Delphine		
SAINT HILAIRE LA PLAINE	PHILBET Françoise		
SAINT HILAIRE LE CHATEAU	VELLEINE Marcel		
SAINT JUNIEN LA BREGERE	CATINAUD Jean-Claude		
SAINT MARTIAL LE MONT	SANGRELET Gilbert		
SAINT MARTIN CHATEAU	BERNARD Nicole		
SAINT MARTIN SAINTE CATHERINE	CHEVENEZ Elizabeth		
SAINT MICHEL DE VEISSE	TRONCHE Frédéric		
SAINT MOREIL	PETETOT Charlie		
SAINT PARDOUX MORTEROLLES	CHAUVIN Bernard		
SAINT PIERRE BELLEVUE	BINETTE Jean-Louis		
SAINT PIERRE CHERIGNAT	GRIZON Claudine		
SAINT PRIEST PALUS	PICOURET Michel		
SAINT YRIEX LES BOIS	MAZEAUD Dominique		
SOUBREBOST	TRUFFINET Jean-Claude		
SOUS-PARSAT	BEAUX Annie		
THAURON	DOUMY Jean-Claude		
VIDAILLAT	PLANCHADAUX Alain		

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de M. S. A U D Y élu(e) Président(e) (ou son remplaçant en application de l'article L. 5211-2 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 14 vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).

Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 9 le nombre des vice-présidents.

1. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la communauté de communes. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe clos jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2. Election du premier vice-président

2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 67
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral)..... 3
- Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral)..... 7
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]..... 57
- Majorité absolue..... 29

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CALOMINE	4	quatre
GAYARD	1	un
LABORDE	3	Trois
LABORTE	46	quatre six
POUSET CHAUVAT	1	un
RIGAUD	1	un
ROYERE	1	un

2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

2.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

2.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme..... LAPORTE..... a été proclamé(e) premier vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3. Election du deuxième vice-président

3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 67
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral)..... 63
- d) Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral)..... 25
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]..... 63
- f) Majorité absolue..... 33

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUGAY	34	Trente quatre
GALLARD	31	Trente et un

3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d) Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f) Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

3.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d) Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

3.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M/Mme DUGAY J.P a été proclamé(e) deuxième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

4. Election du troisième vice-président

4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 07
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 67
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral)..... 0
- d) Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral)..... 4
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]..... 63
- f) Majorité absolue..... 32

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AUBERT	51	cinquante et un
CALMINE	5	cinq
GAYARD	1	un
LABORDE	2	deux
PAMIES	1	un
ROGET CHAUVAT	1	un
ROYERE	1	un

SIMON et AUTEMPS 1 un

4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

4.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

4.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M/Mme.....A. O. B. E. R. T......a été proclamé(e) troisième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

5. Election du quatrième vice-président

5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....07.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....67.....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....0.....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....~~66~~ 1.....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....66.....
- f. Majorité absolue.....34.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>A C A V D</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>S U C H A V D</u>	<u>20</u>	<u>vingt</u>
<u>T R U N D E</u>	<u>45</u>	<u>quarante cinq</u>

5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

5.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

5.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M/Nomé TRUNDB.....a été proclamé(e) quatrième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

6. Election du cinquième vice-président

6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 67
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral)..... 05
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral)..... 52
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]..... 27
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CALOMINE	3	Trois
DÉLOGES	1	un
GAYARD	1	un
GRÉNOUILLET	4	quatre
JOUANNEAUD	37	Trente Sept
JOUHAUD	1	un
LABORDE	2	deux
POUSSAT CHAUVIN	1	un
SIMON CHAUTREMS	1	un
SUCHAUD	1	un

6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

6.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

6.4. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M/Mme.....**J.O. RAMBETAUD**.....a été proclamé(e) cinquième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

7. Election du sixième vice-président

7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....**07**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....**67**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....**1**
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....**4**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....**62**
- f. Majorité absolue.....**32**

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GAYARD	1	un
PACAUD	1	un
POUGET	23	vingt trois
SPRUNGER	37	trente sept

7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....

- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

7.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

7.4. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Mme SPRINGER.....a été proclamé(e) sixième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

8. Election du septième vice-président

8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 07
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 67
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral)..... 01
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral)..... 66
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]..... 34
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>AUCOUTURIEU</u>	<u>31</u>	<u>Trente et un</u>
<u>GAENOUILLET</u>	<u>35</u>	<u>Trente cinq</u>

8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

8.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

8.4. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M/Mme CARNOUILLE.....a été proclamé(e) septième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

9. Election du huitième vice-président

9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f. Majorité absolue.....

0
67
0
0
67
34

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CALOMINE	1	un
CHAUSSADE	34	rente prake
DEFFEMME	32	rente de p

9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

9.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

9.4. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M/M/Pré.....CHAUSSADE.....a été proclamé(e) huitième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

10. Election du neuvième vice-président

10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 67
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 60
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral)..... 25
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral)..... 33
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CALOMINE	13	Treize
LAINÉ	28	Vingt huit
PACAUD	24	Vingt quatre

10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 1
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral)..... 0
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]..... 66
- f. Majorité absolue..... 34

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CALOMINE	7	Sept
LAINÉ	36	Trente six
PACAUD	23	Vingt trois

10.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....
- d. Nombre de votes blancs (Article L. 65 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

10.4. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M/M^{me}.....LAINÉ.....a été proclamé(e) neuvième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

Observations et réclamations

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

11. Proclamation des résultats :

Sont proclamés en qualité de :

- Premier(e) vice-président(e) de la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière :

M^{me} LAPOSTOLLE

- Deuxième vice-président(e) de la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière :

M^r GUYAY

- Troisième vice-président(e) de la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière :

M^r AUBERT

- Quatrième vice-président(e) de la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière :

M^r TRUNDE

- Cinquième vice-président(e) de la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière :

M^{me} JOUANWETAUD

- Sixième vice-président(e) de la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière :

M^{me} SPINGER

- Septième vice-président(e) de la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière :

M^r GRANOUILLET

- Huitième vice-président(e) de la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière :

M^r CHAUSSADE

- Neuvième vice-président(e) de la Communauté de Communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière :

M^r LAINE

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions et sont membres du bureau.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 23 mars 2017 à 08 heures 30 minutes, en triple exemplaire, est signé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents ou représentés.

Le doyen d'âge du conseil communautaire :

Le secrétaire :



Monsieur Sylvain GAUDY,
Président de la Communauté de Communes
CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière



Les assesseurs :

